

FAIT DU JOUR

politique.union@sonapresse.com

Déclaration conjointe sur l'établissement du partenariat stratégique de coopération globale

À l'invitation de M. Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, M. Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat a effectué du 18 au 21 avril 2023 une visite d'État en République populaire de Chine.

Durant la visite, les deux Chefs d'État se sont entretenus dans une ambiance cordiale et amicale. Ils ont eu des échanges de vues approfondis sur les relations sino-gabonaises et sino-africaines ainsi que les questions régionales et internationales d'intérêt commun et dégagé un consensus large et important. Le Premier Ministre du Conseil des Affaires d'État Li Qiang et le Président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale Zhao Leji de la République populaire de Chine se sont respectivement entretenus avec le Président Ali BONGO ONDIMBA. Les deux Parties ont hautement apprécié l'amitié traditionnelle sino-gabonaise, qui, soigneusement cultivée par leurs dirigeants respectifs depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Gabon, s'est consolidée au cours des 49 ans pour devenir un exemple du nouveau type de relations internationales. Face aux changements du monde, de notre temps et de l'histoire, la portée stratégique des relations sino-gabonaises s'affirme encore davantage. Dans le but de promouvoir davantage le développement des relations bilatérales et de faire avancer la coopération dans différents domaines, les deux Chefs d'État ont décidé de porter les relations sino-gabonaises au niveau du partenariat stratégique de coopération globale.

1. La Partie gabonaise renouvelle ses vives félicitations pour le succès du XXe Congrès national du Parti communiste chinois (PCC) et des sessions annuelles de l'Assemblée populaire nationale et du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois, et félicite chaleureusement le Président Xi Jinping pour sa réélection au poste de Secrétaire général du Comité central du PCC et de Président de la République populaire de Chine. Elle apprécie hautement les grands accomplissements réalisés par la Chine depuis son entrée dans l'ère nouvelle il y a dix ans et estime que la modernisation à la chinoise offre une nouvelle option pour la réalisation de la modernisation de l'humanité et apporte de la sagesse, des propositions et de la force chinoises au règlement des problèmes communs. La Partie gabonaise reconnaît que sous la direction du PCC, la Chine parviendra à construire un grand pays socialiste moderne dans tous les domaines, à réaliser l'objectif du deuxième centenaire et à faire avancer sur tous les plans le grand renouveau de la nation par la

modernisation à la chinoise.

2. La Partie chinoise adresse ses vives félicitations au Parti Démocratique Gabonais pour le succès de son XIIe Congrès ordinaire, apprécie hautement les réalisations du Gabon en matière de développement économique, d'amélioration de conditions de vie de la population et de rayonnement international sous la conduite du Président Ali BONGO ONDIMBA. Elle est convaincue que, sous le leadership du Président Ali BONGO ONDIMBA, et avec la mise en oeuvre du Plan Stratégique Gabon Émergent et du Plan d'Accélération de la Transformation, le Gabon remportera de nouveaux succès dans l'édification nationale, le bien-être de son peuple, la préservation de la paix régionale et mondiale ainsi que la promotion d'un développement vert et durable.

3. Les deux Parties soulignent que le soutien mutuel sur les questions touchant aux intérêts vitaux de part et d'autre constitue l'essence des relations sino-gabonaises. La Partie chinoise réaffirme qu'elle soutient fermement le choix d'une voie de développement adaptée aux conditions nationales fait en toute indépendance par le peuple gabonais, la préservation par le Gabon de son indépendance, de sa souveraineté, de sa sécurité et de ses intérêts de développement, ainsi que les efforts déployés par le pays pour faire avancer de manière stable son agenda politique intérieur majeur, et qu'elle s'oppose fermement aux ingérences de forces extérieures dans les affaires intérieures du Gabon. La Partie gabonaise réitère son attachement ferme au principe d'une seule Chine, estime que Taiwan fait partie intégrante de la Chine, s'oppose à tout propos ou acte portant atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Chine et soutient fermement les efforts du gouvernement chinois pour réaliser la réunification du pays.

Les deux Parties estiment unanimement qu'il faut tenir compte des réalités nationales dans l'exploration d'une voie de développement de la démocratie et des droits de l'homme répondant aux besoins du peuple et s'opposer fermement à ce qu'un pays, quel qu'il soit, abuse des valeurs démocratiques, s'ingère dans les affaires intérieures des pays souverains sous prétexte de la défense de la démocratie et des droits de l'homme, incite à la division et à la confrontation dans le monde et impose sa propre volonté aux autres pays.

4. Les deux Parties valoriseront davantage le rôle de pilotage politique de la diplomatie des Chefs d'État, maintiendront la dynamique des échanges et du dialogue de haut niveau, renforceront la communication stratégique, approfondiront sans cesse l'amitié traditionnelle

et la confiance politique mutuelle et tiendront fermement le cap des relations sino-gabonaises.

5. Les deux Parties conviennent de travailler ensemble pour bâtir un partenariat stratégique de coopération globale, marqué par la haute confiance politique mutuelle, l'intégration économique profonde, l'entraide sur le plan sécuritaire, la solidarité et la coordination dans les affaires internationales et l'inspiration mutuelle entre les civilisations :

— Les deux Parties conviennent d'intensifier à tous les niveaux les échanges et la coopération entre les gouvernements centraux et locaux, les organes législatifs, les partis politiques et autres, pour renforcer l'articulation des politiques et l'échange d'expériences en matière de gouvernance.

— Les deux Parties approfondiront la coopération de qualité dans le cadre de l'Initiative " la Ceinture et la Route ", accéléreront les efforts pour promouvoir la synergie entre l'Initiative pour le développement mondial d'un côté, et le Plan Stratégique Gabon Émergent et le Plan d'Accélération de la Transformation de l'autre, et exploreront le potentiel de coopération dans la mise en oeuvre des nouvelles mesures avancées lors de la Conférence du Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA) à Dakar en vue de promouvoir la coopération gagnant-gagnant et le développement partagé.

Elles conviennent d'élever le niveau du commerce bilatéral et réitérent leur engagement à mettre pleinement en valeur la commission mixte de coopération économique et commerciale Chine-Gabon et d'autres mécanismes pour augmenter davantage le volume des échanges commerciaux bilatéraux. La Chine étudiera activement la possibilité d'accorder l'accès au marché à un plus grand nombre de produits gabonais.

Elles entendent continuer d'élargir la coopération en matière d'investissement. La Chine encouragera davantage d'entreprises à investir et à s'implanter au Gabon, à participer à la construction d'infrastructures en matière de routes, d'électricité, d'information et de communication, et à approfondir la coopération mutuellement bénéfique dans les secteurs agricole, pétrolier et gazier, minier, de la sylviculture et de la pêche, pour soutenir les efforts de diversification économique du Gabon. Elle facilitera l'organisation par la Partie gabonaise d'activités de promotion des investissements en Chine. Le Gabon continuera d'améliorer son environnement d'affaires et de créer des conditions favorables aux activités des entreprises chinoises au Gabon.

La Chine salue la contribution active du Gabon pour coordonner les efforts africains de lutte contre le changement climatique dans le monde en tant que

pionnier dans la protection de l'environnement en Afrique et durant sa présidence du Groupe des Négociateurs africains de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le Gabon salue la détermination de la Chine à poursuivre le développement vert et bas carbone et à participer activement à la coopération internationale contre le changement climatique, ainsi que les efforts qu'elle a déployés à cet égard. Les deux Parties conviennent d'approfondir la coopération sur la protection de l'environnement, de renforcer le dialogue sur les politiques et la coopération sur le renforcement des capacités, et de discuter activement des possibilités de développer la coopération Sud-Sud pour lutter contre le changement climatique. La Partie chinoise fournira à la Partie gabonaise une aide en matériel dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

— Les deux Parties conviennent de renforcer davantage les échanges et la coopération dans les domaines de la paix et de la sécurité, d'intensifier les échanges de haut niveau entre les deux armées et de renforcer la coopération notamment dans les domaines de la formation du personnel, de la lutte contre les criminalités transfrontalières, des équipements et technologies ainsi que des exercices et entraînements conjoints. Elles conviennent de renforcer la protection de la sécurité et des droits et intérêts légitimes des ressortissants et des établissements de chacune d'entre elles sur le territoire de l'autre.

— Les deux Parties estiment que la Chine et le Gabon, tous les deux pays en développement, ont de larges intérêts communs et des positions et points de vue proches dans les affaires internationales. Elles se soutiendront dans les affaires internationales, défendront le système international centré sur l'ONU, l'ordre international fondé sur le droit international et les normes fondamentales régissant les relations internationales basées sur les buts et principes de la Charte des Nations Unies, préserveront la solidarité et la coopération de la communauté internationale, s'opposeront à l'hégémonisme et à la politique du plus fort, poursuivront le véritable multilatéralisme, feront rayonner les valeurs communes de l'humanité que sont la paix, le développement, l'équité, la justice, la démocratie et la liberté, et promouvoir la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité.

La Partie chinoise salue le rôle important joué par le Gabon dans la promotion de la paix et du développement aux niveaux régional et mondial. Elle entend soutenir activement le Gabon dans l'exercice de ses mandats en tant que membre non permanent du Conseil de

Sécurité et membre du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, ainsi que dans sa présidence de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC). Elle continuera de renforcer la coordination et la coopération avec la Partie gabonaise pour défendre ensemble les droits et intérêts communs des deux pays et des pays en développement. La Partie chinoise salue l'adhésion du Gabon au Groupe des amis de l'Initiative pour le développement mondial et son inscription dans la première liste des pays bénéficiaires du réservoir de projets de l'Initiative. La Partie gabonaise entend renforcer la coopération avec la Partie chinoise au niveau bilatéral et multilatéral sur la mise en oeuvre de l'Initiative pour le développement mondial, de l'Initiative pour la sécurité mondiale et de l'Initiative pour la civilisation mondiale.

— Les deux Parties apprécient hautement les résultats de leur coopération dans les domaines culturel, touristique, éducatif, de la santé publique, de la lutte contre la COVID-19, de la jeunesse, des think-tanks, des médias et du sport, et conviennent d'élargir davantage les échanges humains et culturels. Elles encourageront les chercheurs et les médias à renforcer leurs échanges. La Partie chinoise intensifiera la coopération avec la Partie gabonaise dans le domaine des ressources humaines et continuera d'envoyer des équipes médicales au Gabon.

6. Les deux Parties apprécient hautement le rôle important du FCSA dans la promotion du partenariat de coopération stratégique global Chine-Afrique, et conviennent de renforcer les consultations et la coordination sur les affaires du Forum et d'œuvrer à une bonne mise en oeuvre de la coopération pragmatique dans les différents domaines dans le cadre du Plan d'Action de Dakar (2022-2024).

7. Les deux Parties estiment que la visite du Président Ali BONGO ONDIMBA en Chine est un grand succès et revêt une signification importante pour la promotion du développement des relations entre les deux pays et de la construction d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique à l'ère nouvelle. Le Président Ali BONGO ONDIMBA exprime ses sincères remerciements au Président Xi Jinping ainsi qu'au gouvernement et au peuple chinois pour l'accueil chaleureux et amical qu'ils lui ont réservé durant la visite. Les deux Parties sont convenues de poursuivre les visites d'Etat. A cet égard, le Président Ali BONGO ONDIMBA a invité le Président Xi Jinping à effectuer une visite au Gabon en 2024, dans le cadre de la célébration du cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.